

<i>Nombre de membres élus au Bureau :</i> 47	<i>Membres en fonction :</i> 47	<i>Membres présents :</i> 36	<i>Absent(s) excusé(s) :</i> 8	<i>Absent(s) :</i> 3	<i>Pouvoir(s) :</i> 1
---	---------------------------------	------------------------------	--------------------------------	----------------------	--------------------------

Date de convocation : 27 octobre 2015

Vote(s) pour : 37  
Vote(s) contre : 0  
Abstention(s) : 0

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU**

### **Séance du Lundi 2 novembre 2015,**

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

#### Point n°2015-11-02-BD-16 :

#### **Création de l'Institut de l'Autonomie - Projet de Préfiguration.**

Rapporteur : Monsieur Gilbert KRAUSENER

Le Bureau,  
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil de Communauté du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau,

VU la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,

VU le décret n°2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,

VU la demande formulée par ISEETECH, Institut Supérieur Européen de l'Entreprise et de ses Techniques, pour la préfiguration de la création de l'Institut de l'Autonomie,

VU le Budget Primitif 2015,

CONSIDERANT que le projet de création d'un Institut de l'Autonomie constitue un vecteur de développement et qu'il concourt à la visibilité des compétences, à la dynamique d'innovation pour les acteurs scientifiques, les entreprises et le territoire,

DECIDE d'attribuer une subvention de fonctionnement de 7000 € à ISEETECH au titre de l'année 2015 dans le cadre d'un projet de 31 500 € cofinancé par le Pacte Lorraine (Conseil Départemental 57 pour 7 000 €, Etat pour 4 500 € et Conseil Régional pour 13 000 €),

DECIDE que cette subvention sera versée sur la base d'un rapport moral et financier de mise en œuvre du projet qui sera communiqué avant fin 2015.

Pour extrait conforme  
Metz, le 3 novembre 2015  
Pour le Président et par délégation  
Le Directeur Général des Services



Hélène KISSEL

**BORDEREAU D'ENVOI**

**Destinataire**

Bureau du contrôle de légalité, de la coopération intercommunale et du conseil aux élus –  
PREFECTURE DE LA MOSELLE –  
9 place de la Préfecture – BP 71014 –  
57034 METZ CEDEX 1 -

Désignation des pièces	Nombre	Observations
<i>Délibérations Réunion de Bureau - Lundi 2 novembre 2015.</i>		Contrôle de légalité
<b>Point 9.1</b> – Plateau de Frescaty – Convention EPFL : deuxième phase de démolition. <i>Annexe</i> : Convention.	1 1	
<b>Point 9.2</b> – Plateau de Frescaty – Convention EPFL : études environnementales. <i>Annexe</i> : Convention.	1 1	
<b>Point 10</b> – Attribution de subventions "Développement économique". <i>Annexe</i> : Tableau des subventions accordées.	1 1	
<b>Point 11</b> – Subventions colloques et demandes exceptionnelles. <i>Annexe</i> : Enseignement supérieur. <i>Annexe</i> : Vie étudiante. <i>Annexe</i> : Demande exceptionnelle.	1 1 1 1	
<b>Point 12</b> – Soutien à la création du Centre pilote "La main à la pâte" au sein du centre satellite de la Maison pour la Science en Lorraine.	1	
<b>Point 13</b> – Signature d'une convention d'objectifs et de moyens dans le cadre du partenariat financier pour 2015 avec ICN Business School. <i>Annexe</i> : Convention.	1 1	
<b>Point 14</b> – Appui au laboratoire APEMAC Metz de l'Université de Lorraine pour la création d'un Centre Universitaire de Psychothérapie à Metz – Centre Pierre Janet.	1	
<b>Point 15.1</b> – Soutien au projet de recherche SIMCA2 du LGIPM. <i>Annexe</i> : Convention.	1 1	
<b>Point 15.2</b> – Projet ImpactE : affectation de l'AP au titre des exercices 2016 et 2017.	1	
<b>Point 16</b> – Création de l'Institut de l'Autonomie : Projet de Préfiguration.	1	
<b>Nombre total des actes transmis :</b> 10 délibérations dont 6 accompagnées d'annexes.		



Fait à Metz, le 3 novembre 2015  
Pour le Président  
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL

